

## Projet d'Adaptation de THALES Avionics (PATA)<sup>®</sup>

**PATACAIS: Projet d'Adaptation de Thales Avionics Concocté par un Actionnaire Intéressé que par Ses Sous**

### **Thales Avionics : un objectif impérieux = la rentabilité, quitte à hypothéquer l'avenir !**

La direction de TAV a gagné, elle mettra en œuvre son Plan d'Adaptation des effectifs et de trop nombreux salariés et leurs familles seront perturbés par les conséquences de cette décision.

Mais, grâce aux actions des Organisations Syndicales de TAV unanimes, de nombreuses avancées ont été obtenues sur le PATA :

- Diminution de 24% du nombre de postes supprimés (de 163 à 124).
- Sécurisation des solutions de reclassement.
- Obtention de 41 « pré-retraites » -MAD- (pas une mince affaire en ce moment !).
- Le respect du volontariat du salarié,
- Mise en place d'un budget spécifique de formation d'accompagnement,
- Une expertise CHSCT sur les impacts de ce plan sur les conditions de travail et les risques psychosociaux (RPS), certes tardive mais réelle.
- Une potentielle prise en compte préventive des RPS dans les renégociations de l'accord groupe d'Anticipation prévues en septembre.

Mais, que ce fut dur !

- Les élus du CCE ont voté des motions et résolutions, et mandaté leur secrétaire pour ester au tribunal des référés d'heure à heure. Il était moins une : l'assignation était rédigée.
- Les CHSCT des 7 sites de TAV ont demandé un CHSCT exceptionnel pour analyser le fonctionnement à terme des services avec l'aide d'un expert sur les conditions de travail.
- Les OS des 7 sites de TAV ont dû solliciter le soutien de leurs inspecteurs du travail.
- Suite à cela, la DG de Thales (M. Groisy) a convoqué la CFDT de TAV pour trouver une solution. Le deal : pas de rupture contre transparence dans la confiance. La DG Thales est intervenue pour forcer la direction de Thales Avionics à répondre positivement aux demandes des élus du CCE. Aujourd'hui, les OS ont fait leur part du deal, mais nous attendons toujours la transparence sur un document (Benchmark) !

Quel beau dialogue social, la réalité est très éloignée des discours de transparence, de confiance, de respect, de promesses tenues !

Bref, au cours du 1er semestre, des salariés ont bougé. Malgré notre insistance, nous n'avons pas pu obtenir la transparence (poste+causes des départs) et objectiver les données globales de la direction. Selon elle, seuls 30 départs concerneraient les 124 postes supprimés. Il resterait donc 94 postes à supprimer avec en accompagnement : 41 MAD et donc 53 reclassements ou mobilités ou retraite. En page jointe, vous trouverez la ventilation de ces postes. Pour la CFDT, l'impact social de ce plan est :

- au niveau TAV, de « faible ampleur » (-2%) mais
- destructeur dans nos sites et sur nos métiers, notre expertise et nos connaissances.

Certains osent dire (et j'en fais parti) qu'il s'inscrit dans une stratégie long terme. La CFDT vous laisse imaginer laquelle pour votre site...

Actualisation des impacts sociaux du PATA sur CDD & CDI										
Sous famille professionnelle		Postes restant à supprimer	MDN	LHN	BRE	VAL	VEN	TLS	CSC	
02	Marketing	-9 / 127		-6 / 34 (-18%)				-3 / 75 (-4%)		
0304	Contract management	-4 / 30	-13%							
0404	Ingénierie système : spécifications	-7 / 239	-2 / 17 (-12%)		-5 / 60 (-8%)		0 / 1 (1 en +)			
0405	Ingénierie système : intégration et validation	-3 / 188	-2 / 19 (-11%)		-1 / 10 (-10%)		0 / 8 (4 en +)			
05	R&D matériel	-18 / 299	-6 / 79 (-8%)		-8 / 89 (-9%)		-4 / 46 (-9%)			
06	R&D logiciel	-5 / 422	-3 / 67 (-4%)				-2 / 10 (-20%)			
08	Qualité	-10 / 141	-7%							
09	Achats	-1 / 76	-1%							
1001	Production (Management)	-27 / 437	-6 / 63 (-10%)	-9 / 75 (-12%)	-6 / 50 (-12%)	-6 / 59 (-10%)				
1002	Programme de production									
11	Finance	-8 / 138	-6%							
12	Ressources humaines	0	<b>Ouf, il restera des ressources humaines !</b>							
1502	Assistanat	-2 / 117	-2%							

➔ La CFDT et les OS TAV ont sécurisé la période à venir. Mais, la mise en œuvre du PATA va apporter des surprises, protégez-vous :

- Vos hiérarchiques doivent respecter votre volontariat. En cas de mise au placard, d'incitation excessive... résistez et prévenez vos représentants syndicaux.
- Un expert viendra en septembre et octobre sur nos sites, n'hésitez pas à lui faire part de vos inquiétudes sur vos conditions de travail.
- N'acceptez pas de révision de vos objectifs, de vos missions sans mise en place de moyen associé.
- Pour les séniors : la direction insistera pour connaître votre date de départ en retraite. Sachez que cette date ne dépend que de vous.

**La direction décline son PATA, ce ne sera pas au détriment de notre qualité de vie = résistons, rejoignez-nous!**